

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 8

Artikel: Quatre baptêmes civils
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quatre baptêmes civils. — Il faut avouer que la fin du siècle nous fournit de curieuses choses... Où allons-nous ? Telle est la question qu'on se pose chaque jour.

Quatre baptêmes civils ont eu lieu l'autre jour à Paris, à la Maison du Peuple. La cérémonie était présidée par M. Clovis Hugues, auquel les enfants ont été présentés, et qui s'est exprimé en ces termes :

Mes chers enfants, au nom de la République sociale et de l'idée socialiste révolutionnaire, au nom de la nature, au nom du soleil, au nom de la sève qui fait pousser les plantes, au nom des nids où gazouillent les oiseaux, au nom de tout ce qui est justice, au nom de tout ce qui est vérité, au nom de l'éternelle vie, j'appelle sur vous la bénédiction de la liberté qui n'existe plus, de l'égalité qui est à faire, de la fraternité qui n'est pas encore fondée. Tâchez de réaliser cette formule sublime : « liberté, égalité, fraternité », et vous aurez bien mérité de l'humanité.

Deux grands concerts. — Les concerts qui nous sont annoncés par le *Chœur d'hommes*, pour les vendredi 2 et samedi 3 mars, nous promettent une vraie solennité musicale. Voyez un peu le programme :

Il est rare, dans nos concerts lausannois, de pouvoir obtenir le concours de solistes aussi nombreux et aussi distingués. Si l'on ajoute à ces précieux éléments l'aimable participation de dames et de demoiselles, et celle de notre orchestre, renforcé de celui de Vevey, on obtient un ensemble remarquable et tout à fait exceptionnel.

Et à côté de cela, le but que se propose le *Chœur d'hommes*, n'est-il pas d'un bien louable attrait pour les cœurs généreux ? Non seulement ces beaux concerts, dont l'organisation a été longue et difficile, nous promettent de grandes jouissances artistiques, mais ils nous procurent encore une heureuse occasion de venir en aide à d'intéressantes et utiles institutions, comme l'Hospice de l'Enfance, les Cuisines scolaires et les Colonies de Vacances. Nous ne saurions donc trop recommander ces concerts, auxquels nous souhaitons le plus grand succès possible.

Plusieurs fautes se sont glissées dans notre charade de samedi dernier, qui en dénaturant complètement le sens. Nos lecteurs voudront bien les excuser.

Enigme.

Mon éclat éblouit le plus noble des sens ;

Il faut me presser pour me faire ;

Si celui qui me fait me presse trop longtemps,
Je redeviens ma propre mère.

Macaronis. — Voici une préparation excellente :

Si vous avez à apprêter 250 grammes de macaroni, il vous faudra 125 grammes de beurre frais et autant de fromage de Gruyère.

Faites cuire le macaroni dans l'eau bouillante et salée pendant 15 minutes environ. Quand il est cuit, égouttez-le rapidement et mettez une couche de macaroni, une couche

de fromage râpé, un morceau de beurre gros comme une noix ; puis recommencez une couche de macaroni, etc.

Arrosez de jus de rôti et retournez le tout pour mêler.

Douleurs d'oreilles. — Il arrive que des douleurs d'oreilles persistent pendant plusieurs jours sans inflammation apparente, sans caractère grave d'aucune sorte. Ces douleurs sont fréquemment guéries par l'introduction dans l'oreille malade d'un tampon de coton humecté de teinture d'opium ou d'éther et, à défaut, d'huile et même d'eau chaudes.

Crème au thé. — Faites réduire à moitié un demi-litre de crème ; ajoutez-y une tasse d'infusion du meilleur thé, trois jaunes d'œufs et du sucre à proportion ; agitez bien le tout ; passez-le au travers d'une serviette fine ; agitez encore ; remplissez les moules et faites prendre au bain-marie.

Tics royaux et impériaux.

Le prince de Galles cligne de l'œil gauche en parlant. — Le prince Edouard, son fils, passe souvent un doigt sous son menton. — L'empereur Guillaume tire sa moustache avec énergie. — Le roi Humbert la caresse doucement. — L'empereur d'Autriche fait bouffer ses favoris. — Le tsar se passe la main sur le sommet de la tête. — Le khédive remue la jambe gauche. — L'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche ne peut pas parler sans tirer une petite boucle de cheveux qu'elle a au-dessus de la tempe gauche.

(*Almanach Hachette.*)

Boutades.

C'était deux mois avant les dernières vendanges. Plusieurs personnes causaient ensemble de la pluie et du beau temps, quand M. X., fervent et sincère apôtre de l'abstinence, amena la conversation sur ce point, à l'occasion d'un homme ivre qui titubait dans la rue.

— Voyez, disait-il, combien l'ivrognerie est affreuse. Ne ferez-vous pas comme moi, ne signerez-vous pas l'abstinence?... Faites-le, je vous prie, afin de donner l'exemple à tant de malheureux, qui n'ont pas la force de se corriger.

— Je ne dis pas non pour plus tard, répond un des assistants ; mais, pour cette année, il n'y a pas moyen... avec l'apparence qu'il y a !...

Une dame, fort jolie, expose longuement son cas à une célébrité du barreau. Elle est très malheureuse, elle a à se plaindre de son mari.

— Enfin, je voudrais divorcer, monsieur.

Et l'avocat, qui a écouté distraitemment, comme ils font tous :

— Vous êtes mariée, madame ?

— Tiens, mon petit Jean, voici une pomme ; partage-la chrétiennement avec ta sœur.

— Maman, comment fait-on pour partager chrétiennement ?

— On donne la plus grosse part à l'autre personne.

Alors Jean, tendant la pomme à sa sœur :

— Tiens, partage chrétiennement.

Voici une annonce cueillie, la semaine dernière, dans la *Feuille des Avis officiels* :

« Une jeune dame, ayant un caniche qu'elle adore, et dont le poil soyeux est d'un noir de jais, demande un valet de pied orné de favoris de la même nuance. »

Calino, avec épouvante, en constatant que son thermomètre a encore baissé :

— Mais si cela continue ainsi, quel froid fera-t-il au mois de juillet?... »

Mlle Tetard, âgée de douze ans, discute avec son frère aîné sur la supériorité des sexes :

— Toi, supérieur à moi ? lui dit-elle. Allons donc !... Moi, je puis devenir baronne de..., comtesse de..., duchesse de..., toi, tu auras beau faire, tu seras toujours Tetard !... Pouah !

THÉÂTRE. — Dimanche, 25 février, deuxième et dernière représentation du grand succès :

L'Abbé Constantin

comédie en 3 actes, par Hector Crémieux et Pierre Decourcelle.

Le spectacle sera terminé par

LA BOULE

comédie en 4 actes, par Henri Meilhac et Ludovic Halévy.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 108,25. — De Serbie 3 % à fr. 78. — Bari, à fr. 55,75. — Barletta, à fr. 44,40. — Milan 1861, à fr. 35,40. — Milan 1866, à fr. 10,50. — Venise, à fr. 24. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,8. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,40. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.